

mercredi 27 septembre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Les liens maçonniques de Lajolo-LAGI rendus trop visibles par le « *Courrier de Rome* », Ratzinger le limoge

La divulgation de la présence de Lajolo-LAGI sur la liste des francs-maçons de 1978 publiée par le *Courrier de Rome* (FSSPX) a entraîné son limogeage du poste de « *Ministre des affaires étrangères* » du Vatican

Le 7 juin 2006 un site vaticaniste italien présentait le Secrétaire aux relations avec les Etats (Ministre des affaires étrangères du Vatican), Monseigneur Giovanni Lajolo, comme l'un des hommes importants sur qui Ratzinger entendait s'appuyer pour sa « nouvelle Curie »:

*« ROME, 7 juin 2006 – la nouvelle curie de Benoît XVI n'est pas seulement constituée de promus et de démis. **Elle est formée aussi d'archevêques et cardinaux qui ont fait fermement leurs**, dans leur domaine de compétence, **les nouveaux axes promus par le pape Joseph Ratzinger pour la direction de l'Eglise.***

*L'un d'entre eux n'est autre que **l'archevêque Giovanni Lajolo, secrétaire aux relations avec les états, qui constitue le ministère des affaires étrangères.***

*Pour ce qui est de **l'archevêque Giovanni Lajolo, son alignement croissant avec la vision de Benoît XVI** est rendu patent en observant la chronologie de ses actes et discours en tant que ministre des affaires étrangères du Saint Siège, se démarquant progressivement de la « *realpolitik* » privilégiée par le Secrétaire d'Etat Angelo Sodano.*

Parmi ses discours, celui que Lajolo a délivré le 17 mai à la session de la Congrégation pontificale pour la pastorale des migrants consacrée à l'Islam reste exemplaire.

***Lajolo a placé au centre de son discours la liberté religieuse**, réclamant sa réciprocité et son respect intégral, tant dans les pays à majorité musulmane que dans les pays à majorité chrétienne.*

*Et il a souligné qu'une telle liberté devait être respectée et défendue en particulier en faveur de ceux qui, nés musulmans et parvenus en occident s'étaient convertis à la Foi chrétienne, prenant le risque de « *sérieuses pressions, n'excluant pas des menaces de mort pour les femmes, de la part de leurs familles ou même de la part de services secrets ou des fonctionnaires des ambassades de leurs pays d'origine* »*

*C'est ici que **le discours de Lajolo constitue ce qui peut être compris comme le sixième et septième changement décrits par Kasper**. Ils décrivent à l'avance avec précision la nouvelle géopolitique de l'Eglise face à l'Islam, **d'une part la laïcité fondée sur la reconnaissance du caractère central de la personne**, d'autre part sur ce que Benoît XVI avait exprimé devant les représentants musulmans à Colony le 20 Août 2005. »¹*

Lajolo vient d'être remercié par le même Ratzinger dans un communiqué du **15 septembre 2006**. Il est « *promu* » dans ce qui s'apparente à un placard, le poste de gouverneur de la Cité du Vatican. Et il est remplacé par Mamberti².

« CASTEL GANDOLFO (Italie), 15 sept 2006 (AFP) - Le pape Benoît XVI a choisi vendredi un Français, Mgr Dominique Mamberti, pour remplacer l'Italien Giovanni Lajolo au poste de "ministre des affaires étrangères" du Saint-Siège, a-t-il annoncé lui-même à la hiérarchie catholique. »

¹ <http://www.chiesa.espressonline.it/dettaglio.jsp?id=71323>

² http://212.77.1.245/news_services/bulletin/news/18797.php?index=18797&lang=fr

• **NOMINA DEL PRESIDENTE DELLA PONTIFICIA COMMISSIONE PER LO STATO DELLA CITTÀ DEL VATICANO E DEL GOVERNATORATO DELLO STATO DELLA CITTÀ DEL VATICANO**

A conferma di quanto pubblicato il 22 giugno 2006, il Papa ha accettato le dimissioni dell'Em.mo Card. Edmund Casimir Szoka dall'incarico di Presidente della Pontificia Commissione per lo Stato della Città del Vaticano e di Presidente del Governatorato dello Stato della Città del Vaticano, secondo il medesimo can. 354 del Codice di Diritto Canonico, ed ha nominato ai suddetti incarichi S.E. Mons. Giovanni Lajolo, Arcivescovo tit. di Cesariana, finora Segretario della Sezione per i Rapporti con gli Stati della Segreteria di Stato.

S.E. Mons. Giovanni Lajolo

È nato a Novara (Italia) il 3 gennaio 1935.

È stato ordinato sacerdote il 29 aprile 1960, incardinato a Novara.

È laureato in Diritto Canonico.

Entrato nel Servizio diplomatico della Santa Sede nel 1970, ha prestato la propria opera presso la Rappresentanza Pontificia in Germania e in seguito presso il Consiglio per gli Affari Pubblici della Chiesa.

È stato nominato Segretario dell'Amministrazione del Patrimonio della Sede Apostolica, e Arcivescovo tit. di Cesariana, il 3 ottobre 1988. Ha ricevuto la consacrazione episcopale il 6 gennaio 1989.

È stato nominato Nunzio Apostolico nella Repubblica Federale di Germania il 7 dicembre 1995.

È stato nominato Segretario della Sezione per i Rapporti con gli Stati della Segreteria di Stato il 7 ottobre 2003.

Conosce l'inglese, il francese e il tedesco.

[01268-01.01]

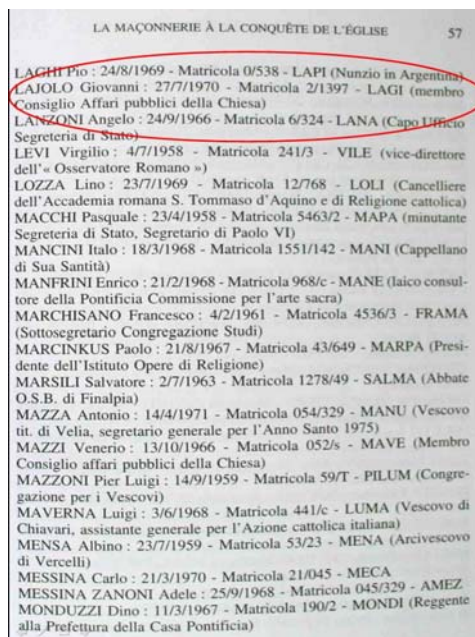
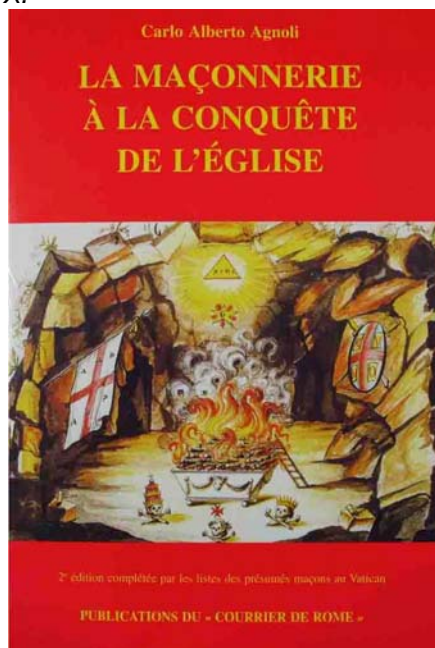
• **NOMINA DEL SEGRETARIO PER I RAPPORTI CON GLI STATI DELLA SEGRETERIA DI STATO**

Il Santo Padre ha nominato Segretario per i Rapporti con gli Stati della Segreteria di Stato l'Ecc.mo Mons. Dominique Mamberti, Arcivescovo tit. di Sagona, finora Nunzio Apostolico in Sudan e in Eritrea.

S.E. Mons. Dominique Mamberti

Nous commentons la publication du « Courrier de Rome » dans un message de Virgo Maria en date du 1^{er} septembre³ :

« Le nom de Lajolo figure dans la liste des francs-maçons du Vatican rendue publique en 1978. **Lajolo y porte le nom de code LAGI, il a été initié le 27 juillet 1970 et porte le numéro de matricule 2/1397.** Il s'agit de la liste des francs-maçons du Vatican rendue publique le 12 septembre 1978 dans la revue *Osservatore Politico* sous le titre « **La Grande Loge Vaticane** » par le journaliste Mino Pecorelli, lui-même membre de la loge P2. **Ce journaliste sera abattu, criblé de balles, dans sa voiture quelques semaines après la publication de cette liste.** Cette liste (133 ecclésiastiques et 8 autres personnalités influentes) est reproduite dans l'ouvrage de Carlo Alberto Agnoli, *La maçonnerie à la conquête de l'Église*, paru en 2001 (deuxième édition avec les listes). **Cet ouvrage édité par le Courrier de Rome est diffusé par l'abbé du Chalard et mis en vente dans les chapelles de la FSSPX.** »



Ce limogeage a été effectué par l'abbé Ratzinger trois jours après son discours de Ratisbonne, et au moment où la tension avec le monde musulman était à son comble, entretenue par les médias sur l'affaire de la citation de l'empereur byzantin. Elle est ainsi passée inaperçue dans le tumulte médiatique.

³ http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006/009_2006/VM-2006-09-01/VM-2006-09-01-B-00-Lajolo-Ratzinger.htm

Ratzinger a donc reculé devant le scandale, comme en son temps Montini-Paul VI avait soudainement « *promu* » Annibale Bugnini, le grand architecte de la réforme liturgique de l'après-Vatican, au poste de Nonce apostolique en Iran, dès que l'appartenance du liturgiste à la franc-maçonnerie fut dévoilée⁴.

Pourquoi l'abbé Ratzinger a-t-il réagi ? Non pas parce qu'il aurait lui-même découvert les liens maçonniques de Lajolo-LAGI, mais **parce que les liens de l'un de ses proches collaborateurs sont devenus trop visibles, à travers cette publication de la FSSPX.** Par cette affaire de Lajolo-LAGI, une partie du voile se déchire sur le gouvernement maçonnique de la Rome antichrist que dénonçait Mgr Lefebvre dans ses sermons.

Au moment où il s'apprête à publier le décret d' « *autorisation* » de la messe, l'abbé Ratzinger n'apparaît déjà plus comme ce « **pape traditionaliste** » que célèbre l'abbé Laguérie, mais bien plutôt comme un simple **abbé antichrist usurpateur⁵ du Siège de Pierre.** Son décret d' « *autorisation* » programmé pour novembre viendra d'ailleurs confirmer l'imposture du « **bouquet spirituel** », qui a été démasquée en fin août par un tract des fidèles, **et ce décret aura paradoxalement comme conséquence de discréditer Mgr Fellay au sein de la FSSPX** après la très ostensible campagne médiatique **orchestrée par l'abbé Lorans** (« *La bataille de Lépante* » ! (sic))

Mgr Lefebvre déclarait : « *nous ne pouvons pas collaborer, c'est impossible ! impossible !* ». Cette aventure de Lajolo vient confirmer ses propos à l'égard de Ratzinger.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

⁴ Bugnini avait oublié sa sacoche en salle de presse de Vatican et elle contenait des documents maçonniques compromettants.

⁵ Signalons tout simplement cet argument : l'abbé Ratzinger n'est pas évêque de Rome, puisque le rite épiscopal dans lequel il a été « consacré » est « *absolument vain et entièrement nul* » au même titre que les rites Anglicans condamnés par Léon XIII en 1896 (*Apostolicae Curae*). En effet comme le montrent les études publiées par le Cercle international *Rore Sanctifica* sur le site www.rore-sanctifica.org, la forme essentielle de ce nouveau rite n'exprime pas le pouvoir d'Ordre épiscopal, ni de façon univoque la grâce de l'Esprit-Saint. Cette forme essentielle ne répond donc pas aux deux critères définis par Pie XII en 1947 par un acte du Magistère extraordinaire qui contient les quatre notes d'infailibilité (*Sacramentum Ordinis*). Un véritable sacrement opère *ex opere operato*. Comportant une forme invalide, le rite de *Montini-Paul VI* n'a donc pas pu, dans ce cas précis en 1977 conférer à l'abbé Ratzinger une consécration épiscopale dont la signification n'était pas exprimée dans la forme essentielle du rite utilisé (*Pontificalis Romani*, 1968). N'étant donc pas évêque, l'abbé Ratzinger n'a donc pas pu devenir évêque de Rome le 19 avril 2005, et il n'est pas Pape. Soulignons de plus que cette forme essentielle utilisée pour l'abbé Ratzinger contient une hérésie anti-trinitaire. Donc pour être précis et répondre factuellement et selon les principes de la doctrine catholique à la propagande des agents du ralliement, l'abbé Ratzinger n'est ni traditionaliste ni pape.